# Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

#### **BULLETINS - Communications officielles**

#### Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2024.

#### Premier bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 29 août 2024 au 15 novembre 2024. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 20 novembre 2024. La visite des parents est prévue le 21 novembre 2024.

#### Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 18 novembre au 21 février 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 27 février 2025** ou au plus tard le 15 mars 2025. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement en février ou en mars 2025.

#### Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 24 février au 26 juin 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 3 juillet ou au plus tard le 10 juillet 2025.



#### Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

#### **Commentaires**

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

#### **Matières évaluées**

Toutes les matières au programme seront évaluées aux différentes étapes (E1, E2 et E3) selon la séquence correspondant à l'année scolaire de votre enfant indiquée à l'intérieur du tableau ci-dessous.

### Élève en modification des attentes de programme

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

#### ÉPREUVES - fin d'année scolaire

1er cycle (1re et 2e année)

- 1'et 2° année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3° étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais

2º année: Seule l'épreuve de français lecture sera obligatoire et administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3º étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

#### 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)

- 3° année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3° étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)
  - 4° année: L'épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
  - 4º année: Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

#### 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)

- 5° année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3° étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
  - 6° année: Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture ainsi qu'en mathématique seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

## Tableau synthèse des normes et modalités en évaluation des apprentissages au primaire

											26															Québec 🖁 🖁
Matière	Compétences		I <sup>re</sup> a	nnée		2º année				3º année				4º année			5º année			6º année				Moyens d'évaluation		
		<b>E</b> 1	E2	Е3	Ex	<b>E1</b>	E2	Е3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	E2	Е3	Ex	<b>E</b> 1	<b>E2</b>	Е3	Ex	E1	E2	Е3	Ex	Hoyens a evaluation
Français	Lire	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X	MEQ	X	X	X		X	X	X	MEQ	Entrevue de lecture Évaluations écrites et orales
	Écrire	NE	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X	MEQ	X	X	X		X	X	X	MEQ	Observations Écriture spontanée et planifiée Évaluations formatives et sommatives
	Communiquer	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		Cercle de discussions Oral spontané Observations
Mathématique	Résoudre	NE	X	X		NE	X	X		X	X	X		X	X	X	CSS	NE	X	X		NE	X	X	MEQ	Observations Évaluations formatives et sommatives
	Raisonner	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X	CSS	X	X	X		X	X	X	MEQ	Observations Évaluations formatives et sommatives
Anglais	Comm. oralement	NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
	Comprendre textes lus et entendus	NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
	Écrire									NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
Science et technologie										X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
Géographie et histoire										X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
Éducation physique et à la santé		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		
Culture et citoyenneté québécoise		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		Situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques
Arts plastiques		NE	X	X		X	NE	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X		
Art	Musique	NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		NE	X	X		
Compétences autres (les 4 compétences doivent être appréciées au primaire)	Exercer jugement critique Organiser son																									
	travail Savoir										X				X											
	communiquer		X				X																X			
	Travailler en équipe																			X						

**NOTE : Si** NE (non évaluée) à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> étape, l'étape 1 ou 2 vaut pour 25% et la 3<sup>e</sup> étape vaut 75%.

Centre
de services scolaire
des Portagesde-l'Outaouais